Août 2012

Note du Groupe de travail des résolutions aux Membres de l'UICN sur les préparations en vue du Congrès mondial de la nature 2012

La présente note concerne les motions soumises au Congrès mondial de la nature 2012 qui aura lieu à Jeju et contient une proposition sur la manière dont les motions seront présentées et discutées au cours de l'Assemblée Générale des Membres lors du Congrès.

I – Motions soumises au Congrès mondial de la nature 2012, à Jeju, conformément au paragraphe 49 des Règles de procédure du Congrès mondial de la nature

Au total, 209 motions ont été soumises avant le délai du 9 mai 2012. Ce chiffre représente une augmentation de 32% par rapport au nombre de motions soumises au Congrès mondial de la nature 2008 à Barcelone (156 motions y avaient été soumises).

Comme stipulé dans les Statuts et Règlement de l'UICN, le Groupe de travail des résolutions (GTR) est chargé de vérifier la validité des motions et de les préparer pour présentation au Congrès mondial de la nature. Cette tâche comprend la correction, la réorganisation et le rapprochement/fusion de textes de deux ou plusieurs motions sur le même sujet ainsi que la préparation de commentaires pour donner des orientations aux membres lorsqu'ils examineront les motions. Le GTR a examiné les motions en appliquant, de manière cohérente, les principaux éléments inclus dans une note communiquée aux membres en février 2012.

La répartition des motions soumises et la manière dont elles ont été traitées sont résumées dans le tableau suivant :

Total de motions reçues dans le délai statutaire	209
Motions non acceptées en raison d'un parrainage insuffisant	-9
Motions non acceptées pour des raisons de redondance ou autres	-4
Motions ayant contribué à des motions rapprochées/fusionnées	-32
Motions résultant du rapprochement/fusion	12
Total de motions communiquées au Congrès	**176**

Conformément au paragraphe 49 des Règles de procédure et dans le souci de « verdir » le Congrès de Jeju, les motions ont été rendues publiques le 8 juillet 2012 par le biais du blog des motions et sur le site Web de l'UICN auxquels on peut accéder à l'adresse : http://portals.iucn.org/2012motions/

La présentation des motions est standardisée : texte, auteur, parrains (avec l'auteur cité en premier), commentaires (en italique) et mémorandum explicatif, le cas échéant. À noter que les mémorandums explicatifs ne figurent que dans la langue dans laquelle ils ont été soumis.

Information statistique sur les motions soumises :

Dans cette phase initiale du processus des motions, environ 40 % des membres de l'UICN ont participé, soit comme auteurs, soit comme parrains des motions, comme décrit ci-dessous :

- 111 membres ont été auteurs des 176 motions retenues.
- 379 membres ont exclusivement parrainé des motions.
- Trois membres ont soumis chacun 7 motions.
- Le nombre maximum de motions parrainées par la même organisation est de 24.
- Le Conseil de l'UICN a soumis 17 motions soutenues par le Conseil.

Répartition régionale des auteurs et parrains

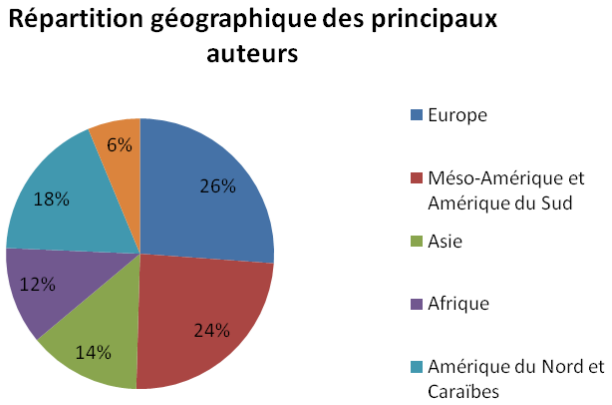

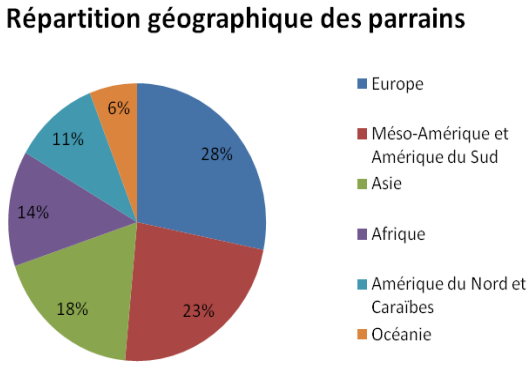

Motions régionales/nationales/locales :

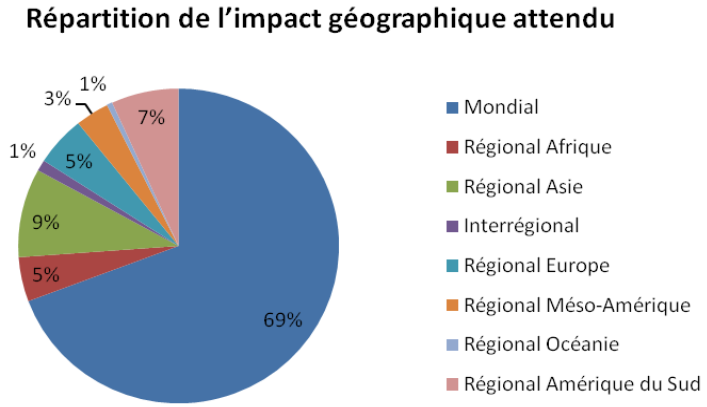

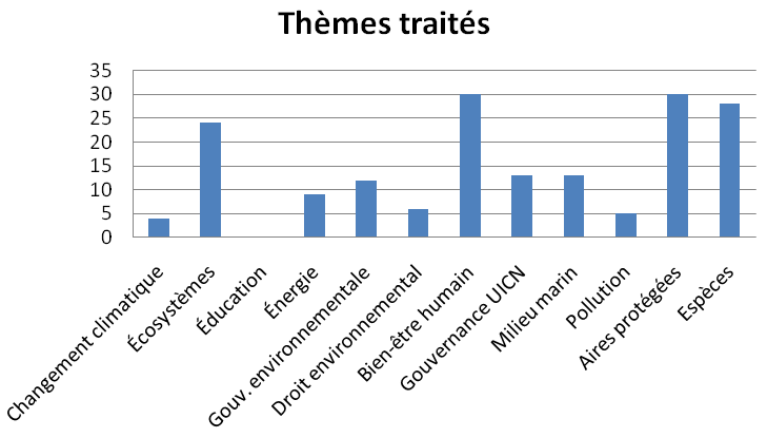

Il serait bon que ces statistiques puissent contribuer à une réflexion sur les moyens d'améliorer le processus des motions. C'est le but de la motion 001 et nous encourageons les membres à participer aux débats sur cette motion.

II – Planification pour le Congrès

Consultations avant le Congrès : Le GTR encourage les membres à profiter de la période menant au Congrès pour se familiariser avec les motions et échanger des points de vue dans le cadre du blog des

motions (voir lien ci-dessus) afin que les discussions de l'Assemblée des membres soient plus fructueuses.

Calendrier de présentation des motions et adoption des motions *en bloc* : Le tableau « Tentative time allocation for motions », mis à disposition sur le blog des motions, propose un calendrier de présentation de chaque motion aux différentes séances de l'Assemblée des membres et précise, en outre, quelles motions sont proposées pour une adoption *en bloc*. En effet, compte tenu du grand nombre de motions et du temps limité disponible pour la discussion, le GTR propose de présenter certaines motions pour une adoption *en bloc* lorsque leurs thèmes sont étroitement liés. Cette méthode devrait permettre une adoption sans heurts des motions qui ne devraient pas susciter beaucoup de débats et laisser plus de temps aux discussions approfondies d'autres motions. Les membres sont priés de communiquer avec le GTR s'ils ont une objection à présenter ces motions *en bloc* en envoyant un courriel à l'adresse motions@iucn.org. Dans le cas où il n'y aurait pas d'objections de la part des Membres, le Comité des résolutions procédera comme proposé.

Amendements aux motions : Les corrections d'erreurs factuelles, les erreurs d'orthographe ou les problèmes de traduction doivent être communiqués à l'équipe des motions du secrétariat par courriel à l'adresse : motions@iucn.org. Merci de noter que ces corrections seront introduites dans le texte à mesure que l'équipe du secrétariat et le GTR les recevront. En ce qui concerne les amendements sur le fond, les membres peuvent les envoyer à l'adresse motions@iucn.org afin que le GTR puisse en prendre note de manière informelle et commencer à envisager avec l'auteur la meilleure manière de présenter ces amendements. Les membres qui envoient des amendements concernant des motions présentées en séance plénière de l'Assemblée des membres sans discussion préalable en groupe de contact doivent savoir qu'ils devront peut-être être présents ou représentés par un autre membre auquel ils auront donné procuration pour s'exprimer en leur nom à la séance plénière concernée afin de pouvoir défendre leurs amendements.

Délai pour la soumission des motions pendant le Congres : le délai pour soumettre les motions pendant le Congrès est le 12 septembre à 14:00. Ces motions doivent être soumises au « Help Desk » des motions.

Quorum pour le processus des motions : Comme vous le savez, le Conseil propose d'amender les Règles de procédure du Congrès mondial de la nature afin d'introduire un quorum pour le processus des motions, dans le but d'augmenter le nombre de membres prenant activement part au processus d'adoption des motions et, en conséquence, de renforcer la légitimité et l'appropriation des résolutions et recommandations. L'introduction d'un quorum répond à une faiblesse identifiée dans l'évaluation du Congrès de Barcelone. Il importe que les membres consultent le document WCC-2012-1.4 : « *Proposition d'amendement aux Règles de procédure du Congrès mondial de la nature : introduction d'un quorum* » auquel on peut accéder à l'adresse suivante : http://portals.iucn.org/2012amendments/sites/2012amendments/files/fr/14.pdf. Cette réforme devrait être votée lors de la première séance de l'Assemblée, pour effet immédiat et donc s'appliquer au processus des motions à Jeju. Les membres sont priés d'être présents et de participer activement au vote (électronique) des motions ou de donner procuration à une délégation présente dans la salle pour qu'elle vote en leur nom.

Réduire la consommation de papier à l'Assemblée : pour aider à réduire l'empreinte du Congrès 2012, toutes les délégations présentes à Jeju sont encouragées à télécharger les documents et à éviter de demander des photocopies. En conséquence, nous appelons tous les membres à consulter les motions de façon électronique avant et durant le Congrès, sur le site Web du Congrès. Afin de faciliter l'accès électronique à la documentation du Congrès, 1500 tablettes/ordinateurs portables seront mis gratuitement à la disposition des membres. Pour d'autres informations, veuillez consulter les *Guidelines for minimizing paper consumption at the 2012 IUCN Congress* (Lignes directrices pour diminuer la consommation de papier au Congrès de l'UICN 2012 à Jeju) à l'adresse : http://cmsdata.iucn.org/downloads/guidelines_for_public_on_minimizing_paper_at_congress_final.pdf.

Nous nous réjouissons de vous retrouver à Jeju !

Le Groupe de travail des résolutions